



éMac

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN-CARON

**RAPPORT ANNUEL
2020-2021**



Mot de la présidente

En tant que présidente de l'École de musique Alain-Caron, je suis très fière de vous présenter les principaux éléments qui ont marqué l'année 2020-2021 au cours de laquelle le conseil d'administration a tenu 10 rencontres régulières ainsi que diverses rencontres de comités occasionnels.

Ces rencontres nous ont permis notamment de procéder à une mise à jour des Règlements généraux de l'ÉMAC en y implantant une procédure de sélection des administrateurs. Nous avons également élaboré une Politique visant à contrer le harcèlement, ainsi qu'un Plan de visibilité permettant de mettre en valeur comme il se doit nos différents partenaires qui soutiennent généreusement notre organisation.

Aussi, au nom du conseil d'administration, j'adresse toute ma gratitude et mes plus sincères remerciements au ministère de la Culture et des Communications, à la MRC de Rivière-du-Loup, à la Ville de Rivière-du-Loup, ainsi qu'au Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, la Fondation Françoise-Bédard, Berger, Premier Tech, Promutuel Assurances, le Club Optimiste, pour ne nommer que ceux-là. Merci de croire en notre mission et de la soutenir si fidèlement.

En cette période pandémique qui sévit toujours, je tiens à souligner le travail remarquable et l'esprit visionnaire de notre directeur général François Lévesque qui, malgré le contexte, a su innover constamment avec de nouveaux projets, contribuant ainsi à bonifier notre offre de services dont les retombées sont essentielles à l'évolution de notre école et de notre milieu. Grâce à François et à son équipe, l'ÉMAC poursuit son évolution constante en rejoignant une clientèle de plus en plus diversifiée. Merci François pour tous ces accomplissements si porteurs pour notre institution.

J'adresse un merci particulier aussi à mesdames Sandra April, adjointe administrative, et Justine Pomerleau-Turcotte, notre nouvelle conseillère pédagogique, qui apportent leur précieuse collaboration et leur soutien constant afin de contribuer au rayonnement de notre école.

Le conseil d'administration se joint à moi pour remercier également toutes les musiciennes et les musiciens, chanteuses et chanteurs qui fréquentent l'école de près ou de loin, ainsi que notre magnifique équipe professorale qui sait mettre en œuvre et adapter ses apprentissages à chaque élève. Sans la présence de tous ces gens, notre belle école serait sans âme.

Enfin, je tiens à remercier personnellement chacun des membres du conseil d'administration pour leur implication et les efforts investis pour assurer la saine gestion et une gouvernance efficace de l'école. J'adresse un merci particulier à nos collègues Dominique Pelletier-Lesage et Marjolaine Roy, administratrices depuis 2017, qui ont toutes deux pris la décision de se retirer afin de faire profiter d'autres organisations de leurs connaissances et expertises.

En terminant, je tiens à réitérer le souci constant de notre conseil d'administration d'offrir à nos diverses clientèles ainsi qu'à notre équipe professorale et administrative, un milieu de vie où il est stimulant et agréable d'apprendre, d'évoluer et de travailler dans un environnement épanouissant.

Maryse Rancourt
Présidente

Mot du directeur général

La pandémie a apporté son lot de défis pour l'École de musique Alain-Caron au cours de la dernière année. Malgré les nombreux obstacles liés à la réorganisation continue de nos services, à l'implantation des mesures sanitaires et aux inquiétudes liées à la COVID-19, l'équipe administrative et les professeurs ont fait un travail remarquable pour s'adapter aux nombreuses contraintes.

La pandémie n'aura toutefois pas eu seulement que des impacts négatifs sur l'ÉMAC. Cette situation exceptionnelle nous a amené plusieurs opportunités, notamment pour réfléchir à de nouvelles idées de projets, pour développer et réorganiser des services, pour offrir de la formation aux professeurs, ainsi que pour investir dans l'acquisition de nouveaux équipements permettant de répondre davantage à nos besoins et à la demande de la population de la région de Rivière-du-Loup.

Que ce soit au niveau des finances, des ressources humaines, du développement de projets dans la communauté ou pour la bonification de notre offre de services, c'est avec beaucoup de fierté que je partage les nombreuses réalisations qui ont eu lieu au cours de la dernière année à l'École de musique Alain-Caron.

Bonne lecture!

François Lévesque
Directeur général

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- Les finances de l'ÉMAC : Malgré les nombreux imprévus et les arrêts de cours qui sont survenus durant l'année, la santé financière de l'ÉMAC a été préservée. Les diverses subventions d'urgence offertes par les gouvernements ont permis à l'ÉMAC de terminer avec un surplus qui sera réinvesti au cours de la prochaine année. Puisque les effets socioéconomiques de la pandémie laissent encore beaucoup d'incertitudes quant à un retour à la normale, une portion de ce surplus servira entre autres de coussin financier pour faire face aux défis de la relance. D'autres investissements sont aussi prévus pour la modernisation de nos équipements scéniques, l'entretien du bâtiment et le remboursement du prêt à long terme.
- Intégration de Qidigo : L'ÉMAC a intégré la plateforme Qidigo à ses services en ligne afin de permettre aux élèves de compléter leur inscription en tout temps, à l'aide d'une carte de crédit. Cette nouveauté a un grand impact pour alléger le processus d'inscription, autant pour les élèves que pour l'équipe administrative.
- Embauche d'une conseillère pédagogique : Au printemps 2021, Justine Pomerleau-Turcotte s'est jointe à l'équipe administrative afin de travailler au développement des nouveaux services. En plus d'enseigner le piano, son rôle consiste principalement à conseiller la direction sur le développement de nouveaux projets et services, soutenir l'administration dans la gestion des communications de l'ÉMAC et les professeurs sur le plan pédagogique.
- Don d'un piano à queue à l'ÉMAC : Grâce à la générosité de monsieur Maurice Laforest, l'École de musique Alain-Caron a eu le privilège de recevoir en don un nouveau piano à queue pour sa salle de spectacles. Étant originaire de la région, M. Laforest avait hérité du piano de sa mère Gemma Paradis, et souhaitait que l'instrument revienne dans la région afin qu'il continue de servir au développement des élèves. La scène sur laquelle le piano a été installé sera renommée « Scène Gemma-Paradis » au cours de l'année 2021-2022, en hommage à l'histoire de cette famille qui a grandement contribué au développement de l'enseignement de la musique dans la région. L'ajout de ce piano aux équipements de l'ÉMAC a permis de rehausser considérablement la qualité de l'instrument disponible dans la salle de spectacles, et facilitera notamment la tenue d'événements, de concerts et de festivals.
- Rayonnement numérique de l'ÉMAC: Grâce à une importante subvention du ministère de la Culture et des Communications, l'ÉMAC a fait l'acquisition de plusieurs appareils qui faciliteront notamment l'offre de cours individuels à distance, l'enregistrement et la diffusion en direct des événements tels que des concerts et des classes de maîtres. Cette subvention du programme « Rayonnement numérique » a permis de se préparer à la reprise des activités publiques et favorisera la modernisation de nos services à long terme.

- Internet haute vitesse : Bien que l'ÉMAC soit située au cœur de la ville, l'accès à une connexion haute vitesse a été beaucoup plus compliquée que prévu. Encore aujourd'hui, aucun fournisseur n'est en mesure de relier physiquement le bâtiment à son réseau haute vitesse. Grâce aux subventions du fonds « Régions et ruralité - volet 2 » de la MRC et du programme « Soutien aux immobilisations » du ministère de la Culture et des Communications, nous avons été en mesure de relier l'ÉMAC à la haute vitesse par le biais d'une antenne spécialisée. Ce lien internet est essentiel au fonctionnement de l'école et permettra notamment de poursuivre le développement de nos services et de rayonner à l'extérieur de la région.
- Développement de la visibilité dans la communauté : Un important chantier a été mis sur pied au cours de l'année afin d'optimiser les moyens de communications utilisés par l'ÉMAC, notamment pour la diffusion de ses communiqués et la promotion de ses services. Grâce au « Programme d'Aide structurante pour les PME » de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, un comité de travail a été mis sur pied à l'ÉMAC, en collaboration avec la firme Tchin Tactic, afin d'implanter un nouveau plan de communication adapté aux besoins actuels de l'ÉMAC. Ce projet a permis notamment de dresser un profil plus précis de notre clientèle, de réfléchir à un nouvel axe de communication pour mieux la rejoindre, de moderniser notre image corporative et de développer les outils nécessaires aux communications. Le dévoilement des résultats de ce projet se feront en même temps que la mise en service d'un nouveau site web de l'ÉMAC, à l'automne 2021.

LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

- Comparativement à d'autres régions du Québec, le début de l'année scolaire 2020-2021 a démarré en force à l'ÉMAC avec une hausse du nombre d'inscriptions pour l'ensemble des cours offerts. Ce facteur a eu un impact majeur sur le reste de l'année, permettant d'assurer la poursuite des opérations malgré les mesures sanitaires imposées par la Direction de la santé publique.
- Les cours de groupe ont été offerts presque normalement durant tout l'automne. Ce n'est qu'au mois de décembre que la région est passée en « zone rouge », signifiant que nous étions dans l'obligation de suspendre tous les cours en présentiel à l'ÉMAC. Cette mesure est restée en vigueur durant tout le reste de l'année scolaire.
- Les cours individuels ont pu être offerts normalement durant la session d'automne, mais les professeurs ont dû poursuivre l'enseignement à distance à partir de la mi-décembre. Même si cette solution n'était pas optimale pour les apprentissages, elle a tout de même été populaire auprès du 2/3 des élèves environ, qui ont poursuivi leurs cours sur une plateforme de vidéoconférence durant la session d'hiver-printemps.

- Formations : De la formation et du soutien ont été offerts tout au long de l'année à nos professeurs afin de les outiller à offrir efficacement l'enseignement à distance auprès de leurs élèves. Grâce au programme PACME d'Emploi-Québec, l'ÉMAC a pu bénéficier d'une subvention permettant de défrayer la grande majorité des coûts des formations. Les professeurs ont pu bénéficier notamment d'un cours de la TÉLUQ sur les bonnes pratiques pour l'enseignement à distance, ainsi que divers ateliers permettant aux professeurs d'échanger et de s'entraider dans ce contexte particulier.
- Concerts et activités publiques : La pandémie a aussi eu un impact important sur les activités ouvertes au grand public. Aucun concert de fin de session, classe de maître, ni activité du type portes ouvertes n'ont pu avoir lieu cette année en raison des consignes sanitaires. Cependant, des élèves de l'ÉMAC ont été mis en vedette dans 2 concerts de Noël en ligne sur les médias sociaux, tels que « Les Fêtes au Village » animé par monsieur Marc Larouche et « Le Réveillon de Bernard Généreux ». Plusieurs professeurs ont aussi offert des concerts privés en ligne sur Zoom, à la fin des sessions, disponibles aux familles et amis des élèves.

L'OFFRE DE COURS À L'ÉMAC

- Cours individuels : 45 élèves de plus se sont inscrits par rapport à l'année dernière, totalisant 201 élèves qui ont suivi des cours individuels d'instruments à cordes, d'instruments à vent, de percussions, de piano et de chant. Parmi ces élèves, 8 ont fait les examens de l'École préparatoire Anna-Maria-Globensky de l'Université Laval. Douze élèves de l'ÉMAC ont aussi participé au Festival-Concours de musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-Saint-Laurent. La formule virtuelle de la dernière édition n'a pas découragé les participants qui ont pu enregistrer leurs extraits vidéo d'audition dans la salle de spectacles de l'École de musique.
- Cours en groupe : Une douzaine d'élèves se sont inscrits à des cours en petits groupes, soit pour apprendre avec des amis, des membres d'une famille, ou pour former un ensemble de musique de chambre.
- Orchestre de chambre du Littoral : Sous la direction de madame Carey Lévesque, l'Orchestre de chambre du Littoral a pu faire des répétitions durant tout l'automne avec ses 13 musiciens. Cependant, la pandémie a fait en sorte que nous avons dû annuler les concerts qui étaient prévus à la fin du mois de décembre et durant la session d'hiver. Au cours de la dernière année, cet ensemble était soutenu financièrement par l'entreprise Berger.
- Le Chœur du Fleuve : Sous la direction de madame Maryse Simard, le Chœur du Fleuve a permis à 21 chanteurs de 50 ans et plus, amateurs et expérimentés, de chanter ensemble. Les répétitions hebdomadaires de cet ensemble ont aussi eu l'effet de redonner le sourire aux participants qui, pour la plupart, avaient grandement besoin d'une activité sociale et divertissante en temps de pandémie. Les chanteurs n'ont pas fait de concert devant public, mais une session

d'enregistrement télé a été faite dans le cadre du concert virtuel « Les Fêtes au Village ».

- Éveil musical et initiation aux instruments: En plus d'être une activité importante pour favoriser la relève de jeunes musiciens à l'ÉMAC, les cours d'éveil à la musique sont aussi essentiels pour favoriser l'accessibilité à des activités musicales à faible coût pour les jeunes de la région. Ce sont 10 élèves qui ont suivi ces cours avec Marc Larouche.
- Nouveaux cours d'initiation au violon: Un nouveau type d'atelier a été mis sur pied à l'automne 2019 afin d'offrir des cours d'initiation au violon, en formule « Parent-Enfant ». Cette formule a permis à 11 duos familiaux de suivre des cours en duo, avec d'autres familles. Parmi ces nouveaux initiés, ce sont 8 élèves qui ont continué en cours individuels par la suite.

PLUSIEURS COLLABORATIONS DANS LA COMMUNAUTÉ

- Les Petits Chanteurs de l'ÉMAC : Avec le soutien financier du programme Culture et inclusion du ministère de la Culture et des Communications, et en collaboration avec la Maison de la Famille du Grand-Portage, une nouvelle chorale pour les enfants de 5 à 12 ans a été mise sur pied à l'automne 2020. Le principal objectif de cet ensemble était de rendre accessibles des cours de musique à des enfants provenant de familles à faible revenu et de les soutenir en lien avec la persévérance scolaire. Ces cours ont eu lieu principalement durant la session d'automne. Le groupe a été en mesure de réaliser un enregistrement audio de plusieurs chansons pratiquées durant la session, ainsi que la participation à 2 concerts de Noël diffusés sur des plateformes numériques. Ces cours ont été suspendus avec les mesures sanitaires imposées durant l'hiver 2021.
- Projet La Croisée : Malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu poursuivre le projet qui avait été amorcé au cours de l'année précédente, en collaboration avec l'Harmonie de l'École La Croisée. Ceci a fait en sorte qu'une nouvelle cohorte de jeunes de 5^e année a pu bénéficier des services de 6 professeurs de l'ÉMAC, à titre de spécialistes des saxophones, clarinettes, flûtes, trombones, trompettes, percussions et basse électrique. Ce sont donc 45 élèves qui étaient inscrits à ces cours pour l'année 2020-2021. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme « Appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif ».
- Espace Transition : Suite à l'obtention d'un important don du Fonds communautaire Bell Cause pour la Cause, une 3^e édition de ce projet a été offerte à une dizaine de nouveaux participants à l'École de musique. Les jeunes inscrits dans une démarche de rétablissement suite à d'importants problèmes de santé mentale ont pu s'initier au violoncelle. La moitié des ateliers prévus au calendrier ont pu être offerts avant que les cours cessent en raison des

consignes sanitaires. En plus de soutenir l'animation des ateliers, le don de Bell a également permis d'acquérir 3 nouveaux violoncelles, et soutiendra, en 2021-2022, l'implantation du volet « Up Tempo » d'Espace transition, offrant l'initiation des percussions pour le même type de clientèle. Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires, dont le CISSS du Bas-Saint-Laurent et la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup.

- Ateliers pour les tout-petits: Deux professeurs de l'ÉMAC ont offert cette année une centaine d'ateliers dans 21 groupes de jeunes enfants fréquentant les CPE de la région. Des ateliers similaires ont également été offerts à 3 groupes dans le cadre d'un nouveau partenariat avec La Maison de la Famille du Grand Portage.
- Bonification du Projet Cadence : Après avoir lancé le coffret « Cadence », incluant 3 CD de musique au cours de l'année 2019-2020, les professeurs de l'ÉMAC ont poursuivi la mise en œuvre de ce projet avec la conception d'une série de 6 ateliers pour faciliter l'intervention des proches aidants de personnes atteintes de l'Alzheimer ou d'autres troubles cognitifs. Cette série d'ateliers est accessible sur le site projetcadence.com
- Concerts dans des CHSLD : En collaboration avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent, le Collectif Régional de Développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent et l'Alliance pour la Solidarité du Bas-Saint-Laurent, l'ÉMAC a offert 10 concerts dans des CHSLD de la région. En plus de divertir les résidents et de briser l'isolement, l'objectif de cette série de concerts était aussi de trouver une façon originale de les informer des consignes sanitaires qui étaient en vigueur en lien avec la pandémie. Ce projet était soutenu financièrement par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
- Les Jeunes Violonistes de l'ÉMAC : Dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Rivière-du-Loup, le projet des jeunes violonistes avait démarré l'an dernier. Ce sont 3 groupes de 5 enfants de 3 à 5 ans, dans des garderies en milieu familial, qui ont pu bénéficier d'ateliers d'initiation au violon.
- Club des mélomanes : L'ÉMAC a amorcé la mise sur pied d'une nouvelle série d'activités dédiées autant à ses élèves qu'à la population générale. Parmi ces activités qui seront offertes à partir de l'automne 2021, il y aura notamment des concerts produits par l'ÉMAC, des classes de maîtres ainsi que des ateliers-conférences dédiés à la découverte de la musique. Les activités du Club des mélomanes sont soutenues par de nombreux partenaires et collaborateurs, tels que la Ville de Rivière-du-Loup (Entente de développement culturel), la MRC de Rivière-du-Loup (Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie), le ministère de la Culture et des Communications (Programme Rayonnement numérique) ainsi que la collaboration de Rivière-du-Loup en spectacles.

PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS DU MILIEU

Plus que jamais, les ententes avec nos partenaires ont été essentielles afin de poursuivre notre mission d'enseignement malgré les incertitudes de la pandémie. Nos partenaires ont fait preuve de souplesse lorsque nécessaire dans les délais de réalisation, nous permettant de reporter certaines actions, de faciliter la planification de reprise des cours et surtout d'accélérer le retour au travail des professeurs.

- MRC de Rivière-du-Loup : L'entente triennale de soutien financier offerte par la MRC s'est poursuivie, permettant de couvrir des dépenses liées au fonctionnement général de l'ÉMAC. Une autre subvention avait déjà été accordée dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles pour l'initiation de jeunes violonistes, dont le délai de réalisation a pu être étiré suite aux restrictions sanitaires qui nous ont été imposées.
- Ministère de la Culture et des Communications : L'ÉMAC a pu bénéficier d'une bonification temporaire liée à la pandémie de la subvention PAFOFA accordée pour soutenir le fonctionnement général. Le MCC a appuyé plusieurs autres projets au cours de l'année, notamment dans le cadre du programme « Culture et inclusion sociale », « Appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif », « Rayonnement numérique » et « Soutien aux immobilisations ».
- Cégep de Rivière-du-Loup : Depuis le mois de septembre 2020 et dans le cadre d'une entente de partenariat, les répétitions des activités de la Conciliation Musique-Études du Cégep de Rivière-du-Loup ont eu lieu dans la salle de pratique de l'ÉMAC. Le partenariat avec le programme de l'École des métiers, du cinéma et de la vidéo du Cégep s'est aussi maintenu, permettant aux élèves de présenter leurs réalisations dans la salle de spectacles de l'ÉMAC.
- École secondaire de Rivière-du-Loup : Avec l'implantation officielle du programme Musique-Études à l'ESRDL, une quarantaine d'élèves inscrits à ce programme ont suivi des cours avec les professeurs spécialistes de l'ÉMAC. Ce partenariat est bénéfique, notamment pour la consolidation des emplois et l'attractivité de nouveaux professeurs.
- Poursuite de l'entente de partenariat avec Sparages : Cette entente permet principalement à l'organisme d'utiliser nos installations pour leurs rencontres de CA, ainsi que pour l'organisation d'une dizaine d'évènements publics annuellement dans notre salle de spectacles, tels que des soirées Kino, la saison de la Ligue d'improvisation estivale et plusieurs autres activités culturelles.

- Plusieurs autres partenaires soutiennent l'ÉMAC : Que ce soit financièrement ou en services, l'ÉMAC a pu bénéficier du précieux soutien de divers collaborateurs au cours de l'année 2020-2021:
 - La Ville de Rivière-du-Loup
 - Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
 - La Fondation Françoise-Bédard
 - Berger
 - Premier Tech
 - Promutuel Assurances
 - Le Club Optimiste
 - La SADC de la MRC de Rivière-du-Loup
 - Plusieurs autres généreux donateurs.

La somme totale recueillie en dons et commandites cette année totalisent un peu plus de 39 000 \$ provenant d'entreprises et de donateurs, à titre personnel.

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS

- Rencontres pédagogiques : 2 rencontres d'équipe ont eu lieu avec l'ensemble des employés de l'ÉMAC. La rencontre du mois d'août a été l'occasion d'offrir de la formation aux professeurs. L'autre rencontre s'est réalisée au printemps, à distance, dû aux restrictions sanitaires.
- Analyse du maintien de l'équité salariale : Tel que requis par la CNESST, une analyse complète a été effectuée afin de s'assurer que le traitement des salaires et conditions de travail aient été équitables depuis les 5 dernières années. Aucun ajustement n'a été nécessaire suite à cet exercice.
- Améliorations au bâtiment : Afin de maximiser l'espace des locaux du rez-de-chaussée, le mur mitoyen divisant la loge et la salle d'éveil musical a été aboli. Cette transformation répondra au besoin d'avoir un plus grand local de répétition, autant pour les cours de l'ÉMAC que pour les groupes externes qui sont à la recherche d'un espace de pratique.
- Système informatique : Une réorganisation majeure du réseau informatique a été réalisée en parallèle avec l'implantation du projet d'Internet haute vitesse. En plus de faire l'acquisition d'une dizaine d'ordinateurs portables et de mettre à jour les tours informatiques, l'ensemble des appareils de réseautique ont été remplacés, les réseaux ont été reconfigurés afin de maximiser la sécurité et éviter le piratage. Une transition vers l'environnement Microsoft Exchange et 365 a été amorcée.

INSCRIPTIONS AUX COURS DE L'ÉMAC

Types de cours	2020-2021 Nb. d'élèves inscrits	2020-2021 Nb. total de cours donnés	2019-2020 Nb. d'élèves inscrits	2019-2020 Nb. total de cours donnés
COURS INDIVIDUELS				
Alto	1	6	0	0
Basse électrique	4	46	3	39
Batterie	20	107	17	288
Chant	28	413	21	215
Clarinette	5	122	5	91
Flûte	4	31	7	122
Guitare	30	549	21	200
Piano	69	1543	66	1294
Saxophone	6	71	1	2
Trombone	1	23	1	22
Trompette	1	14	1	22
Ukulélé	2	24	1	7
Violon	23	506	10	165
Violoncelle	7	108	12	135
TOTAL	201	3563	166	2602
PETITS ENSEMBLES				
Chant en groupe	0	0	4	72
Percussions en groupe	0	0	9	15
Clarinette en groupe	3	21	3	39
Flûte en groupe	0	0	2	38
Violon en groupe	0	0	2	46
Ukulélé en groupe	0	0	4	20
Espace Transition (violoncelle)	9	56	8	32
TOTAL	12	77	32	262
GRANDS ENSEMBLES				
Orchestre de chambre du Littoral	13	126	17	258
Petits Chanteurs de l'ÉMAC	17	166		
Le Chœur du Fleuve	21	315	25	409
TOTAL	51	607	42	667
COURS D'INITIATION				
Initiation au violon	22	308		
Éveil 1 et 2	7	75	8	163
Initiation aux instruments	3	28	5	97
TOTAL	32	411	13	260
GRAND TOTAL	296	4658	253	3791

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Types de services et partenariats	2020-2021	2019-2020
Série d'ateliers hebdomadaires - Soutien aux élèves de l'Harmonie de l'École La Croisée	45	45
Série d'ateliers hebdomadaires - Ensemble de Flûtes à bec de La Croisée	0	8
Cours individuels pour les élèves du programme Arts-Études de l'École secondaire de Rivière-du-Loup	40	0
Série d'ateliers auprès de 21 groupes d'enfants du CPE de RDL	168	168
Série d'ateliers auprès des élèves du CAF, École secondaire de RDL	0	12
Partenariat avec La Maison de la Famille du Grand-Portage (3 groupes)	30	0
Les Jeunes Violonistes de l'ÉMAC (3 groupes de 5 enfants dans des garderies en milieu familial)	15	30
Autres ateliers ponctuels	0	50
TOTAL	298	313

NOMBRE TOTAL D'USAGERS DES SERVICES DE L'ÉMAC

Total des usagers	2020-2021	2019-2020
Inscriptions aux cours de l'ÉMAC	296	253
Services offerts dans la communauté	298	313
TOTAL	594	566

Autres utilisateurs externes réguliers des installations de l'ÉMAC

- Rainbow Submarine x Sonar (spectacles de musique)
- Ensemble vocal Rythmick (répétitions de musique)
- Cégep de Rivière-du-Loup (Conciliation Musique-Études, ÉMCV)
- Sparages (Ligue d'improvisation et autres événements culturels)

L'ÉQUIPE DE L'ÉMAC

Le personnel enseignant

En 2020-2021, le corps professoral comptait 21 enseignants:

- Angel Blanco (guitare)
- Catherine Bélanger (violon)
- Rino Bélanger (clarinette, piano, éveil musical)
- Rose-Line Bérubé (piano)
- Emmanuel Bérubé-Simard (basse électrique)
- Sébastien Caron (guitare et ukulélé)
- Maxime Éthier (batterie et percussions)
- Nathalie Giguère (violoncelle)
- Mireille Laforest (flûte et piano, chorale)
- Marc Larouche (piano et éveil musical)
- Émilie Lévesque (chant)
- Carey Lévesque (violon, alto, orchestre)
- François Lévesque (trompette et trombone)
- Guillaume Malenfant (guitare)
- Olivier Martin (guitare)
- Johanne Pelletier (piano)
- Jean-Marc Pilon (piano et chorale)
- Jacques Poitras (batterie et percussions)
- Sophie Poulin de Courval (saxophone)
- Carole-Anne Roussel (chant)
- Maryse Simard (chorale)

Le personnel administratif et de soutien

- François Lévesque, directeur général
- Sandra April, adjointe administrative
- Justine Pomerleau-Turcotte, chargée de projets et conseillère pédagogique
- Guillaume Malenfant, responsable de la salle de spectacles
- Jean-Yves Martin, entretien ménager



Membres du Conseil d'administration 2020-2021

Présidente:

- Maryse Rancourt : anciennement propriétaire de l'agence Tactic design, retraitée

Vice-présidente:

- Marjolaine Roy : anciennement directrice des études, Cégep de Rivière-du-Loup, retraitée

Secrétaire:

- Maryse Simard : anciennement directrice de l'école primaire Joly, retraitée

Trésorière:

- Marie Lapointe : anciennement trésorière de la Ville de Rivière-du-Loup, retraitée

Administrateurs:

- Yvon Caron : maire de la municipalité de St-François-Xavier-de-Viger, représentant de la MRC de Rivière-du-Loup
- Nada Charest : coach professionnelle et experte conseil en gestion des ressources humaines
- Sylvie Michaud : bibliothécaire, Bibliothèque Françoise-Bédard, représentante de la Ville de Rivière-du-Loup
- Dominique Pelletier-Lesage : professeure spécialisée en art

Synthèse du plan d'action 2021-2022

ENJEU 1: Développement de l'offre de services aux élèves de L'ÉMAC

- Consolidation de l'offre de cours actuelle malgré la COVID-19
- Poursuite de l'offre de cours individuels
- Poursuite de l'offre de cours de musique de chambre
- Développement de cours de musique d'ensemble (groupe rock, formule flexible, etc.)
- Mise sur pied de la chorale Les Petits Chanteurs de l'ÉMAC
- Poursuite de l'offre de l'Orchestre de chambre du Littoral
- Poursuite de l'offre du Chœur du Fleuve
- Réorganisation des cours d'éveil musical et d'initiation aux instruments
- Poursuite de l'offre de programmes préparatoires de musique (Université Laval, Conservatoire)
- Modernisation de certains cours (rayonnement numérique)

ENJEU 2: Développement de l'offre de services à la communauté

- Démarrage des activités du Club des Mélomanes de l'ÉMAC
- Poursuite du projet soutenant l'harmonie de l'École La Croisée
- Déploiement de la 3^e édition du projet Espace-Transition
- Collaboration avec La Maison de la Famille pour des ateliers visant la numératie et la littératie par la musique
- Développement d'une offre culturelle ponctuelle pour la population générale
- Bonification du partenariat avec les écoles de la région et le Cégep de Rivière-Du-Loup
- Offre d'une série d'ateliers musicaux pour des gens atteints par la maladie de l'Alzheimer

ENJEU 3 : Ressources humaines

- Recrutement de nouveaux professeurs
- Rencontres pédagogiques et formations des employés
- Développement du sentiment d'appartenance à l'ÉMAC
- Préparation d'un plan d'embauche à long terme
- Poursuite de la révision des documents administratifs en lien avec les RH

ENJEU 4 : Le financement

- Renouvellement des ententes de partenariats à long terme
- Mise sur pied d'une politique d'offre de bourses aux étudiants de l'ÉMAC en difficulté financière
- Activité de remerciement des grands donateurs de la campagne 2017-2020
- Réinvestissement dans un programme de placement pour les organismes culturels
- Poursuite du remboursement de la dette de fonctionnement

ENJEU 5 : Visibilité et communications

- Mise sur pied d'activités de promotion des services de l'ÉMAC pour la population générale
- Production d'un plan de communication
- Poursuite de l'intégration d'une plateforme d'inscriptions en ligne
- Production d'outils promotionnels

ENJEU 6 : Autres opérations internes

- Mise à jour d'un plan d'entretien du bâtiment de l'ÉMAC
- Ajustement de l'offre de services afin de respecter les consignes de la Santé publique et de la CNESST